GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
*ET DES FINANCES.*
*ANNÉE* 1768. Du Samedi 19 Novembre.

## *AGRICULTURE.*

### LETTRE

*De M. Ducarne de Blangi, aux Auteurs de la Gazette.*

IL eſt ſurprenant, Meſſieurs, qu'on néglige d'adopter les choſes qui ſont ſouvent très-avantageuſes à l'humanité, & qu'on ſemble ne pas oſer s'écarter des anciennes routines, quelque pernicieuſes qu'elles ſoient.

J'ai vu cette année une quantité étonnante de bleds germés à cauſe des pluies qui ſont ſurvenues pendant la moiſſon, & l'on auroit paré à cet accident, ſi l'on eût ſuivi la méthode que j'avois enſeignée il y a deux ans.

Le bien de l'humanité m'avoit engagé à faire part au public d'un moyen facile de préſerver les grains de la pluie lors de la récolte. J'aſſurois ce même public que depuis plus de 40 ans ce moyen étoit pratiqué dans la Thierarche avec le plus grand ſuccès ; j'avertiſſois que tous ceux qui le négligeoient avoient preſque toujours lieu de s'en repentir ; je promettois à tous les Cultivateurs, que par cette méthode ils conſerveroient leurs grains, qu'ils ſeroient très-ſecs, & que rien ne pourroit leur nuire ; j'avois lieu de croire qu'en préſentant de ſi grands avantages, on s'empreſſeroit d'en profiter, mais j'ai été malheureuſement témoin cette année du peu d'attention qu'on fait aux conſeils ſalutaires qu'on nous donne. Nous avons beau avoir de bonnes récoltes, ſi nous ne ſçavons pas les conſerver juſqu'au dernier moment, c'eſt comme ſi elles euſſent entiérement manqué. En vain nous donnera-t-on les meilleurs principes d'agriculture, tels que ceux que publie M. Sarcey de Sutieres, ſi nous ne pouvons enlever de deſſus terre notre récolte ſaine & ſauve.

Il n'y a pas eu un grain de germé dans mon canton, où l'on a pratiqué la méthode que j'ai enſeignée, & cependant nous avons eu des pluies continuelles.

Je ne puis croire que par obſtination on ſe prive d'un bien réel, il eſt plus naturel de penſer que la pratique dont je parle n'eſt pas aſſez connue. Il ſeroit donc très-à-propos de la publier de nouveau, & de la répéter à l'approche de la moiſſon. On ne peut, Meſſieurs, que vous ſçavoir gré de ces répétitions dont il ne doit réſulter pour tout le monde qu'un très-grand bien. Comme Membre d'une Société d'agriculture (de Laon) je penſe que mes Confreres ne trouveront pas mauvais que je les invite non-ſeulement à publier cette méthode, mais encore à faire tout ce qui dépendra d'eux pour forcer les Cultivateurs à la pratiquer.

Nota. *Pour répondre aux vues patriotiques de M. Ducarne, nous allons remettre ſous les yeux du lecteur cette méthode dont nous avons entendu dire le plus grand bien par différentes perſonnes dignes de foi.*



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# MÉTHODE

*Pour préſerver les grains de la pluie.*

J'avois promis il y a déjà quelque temps une méthode excellente pour préſerver les grains de la pluie lors de la récolte.

Je tiens ma parole, mais avant que d'en venir à la méthode même, je crois devoir faire ſentir les avantages qui en réſultent. Par cette méthode le grain acquiert une qualité ſupérieure, premier objet important; car j'ai vu dans la Gazette du commerce que les Etrangers ſe plaignent de la qualité de nos grains.

Le ſecond eſt l'avantage même du propriétaire ou du fermier.

Un troiſiéme objet, & qui mérite encore plus d'attention, c'eſt la ſanté des hommes, qui eſt ſouvent altérée ou même détruite par l'uſage qu'ils font de mauvais bled. Cet objet ſeroit plus que ſuffiſant, non-ſeulement pour obliger tout le monde à ſuivre la méthode que je vais indiquer, mais il devroit encore engager le Gouvernement à forcer les propriétaires ou fermiers à s'y conformer.

Cette méthode conſiſte à mettre le grain en moye ſur le champ même, auſſi tôt après qu'on l'a ſcié. Cette moye contient 50 à 60 gerbes ordinaires, & ſe trouve alors à la hauteur d'environ 6 à 7 pieds.

Pour faire cette moye comme il convient, il s'agit de choiſir d'abord un endroit ſec & d'arranger les premieres javelles de façon que le grain ne touche point à la terre.

Pour bien faire cette opération, vous poſez à terre la premiere javelle A, B, ſur laquelle vous mettez la ſeconde C, D, ainſi qu'il eſt repréſenté dans la figure. Remarquez que les côtés B, D & G, ſont ceux où ſe trouve le grain, qui doit toujours être au centre.

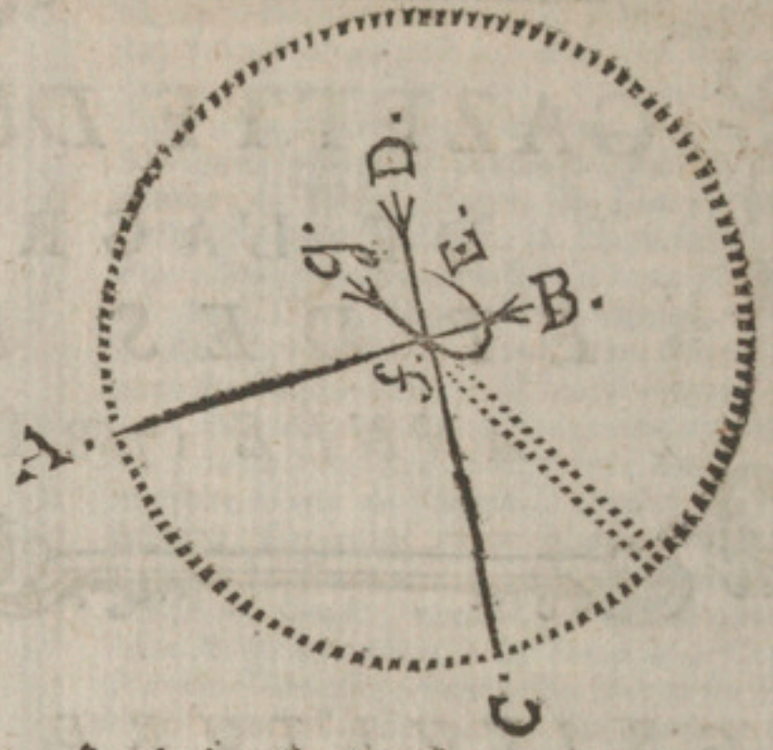


Sur la javelle C, D, vous mettrez votre troiſiéme E, F, G, & c'eſt ici où l'on a beſoin d'induſtrie. Cette troiſiéme javelle poſe ſur la ſeconde & la touche en F, où les deux autres ſe croiſent auſſi; mais comme le grain de la premiere javelle dont l'épi eſt renverſé, la toucheroit en B, ſi on la laiſſoit comme on l'avoit mis d'abord, il faut replier la 3^e. ou plutôt la moitié de cette 3^e. javelle E, F, G, & la faire repaſſer ſous le grain B de la premiere javelle A, B.

Par cette diſpoſition, le grain ne poſe en aucun endroit à terre, & ſe trouve ſoutenu de tous côtés par la paille ou le gros de la javelle. Cet arrangement forme comme une eſpece de ſiége ou de point d'appui ſur lequel vous arrangez le reſte en forme de pyramide ronde.

Quoique dans la figure, les eſpaces qu'on voit entre les lignes qui repréſentent les javelles, paroiſſent vuides, on doit ſe les figurer pleins, c'eſt-à-dire qu'ils doivent être réellement remplis par la paille, & c'eſt une attention qu'il faut ſur-tout avoir de ne laiſſer aucun vuide ni aucun eſpace par lequel l'eau pourroit ſe faire un paſſage, parce qu'elle entretiendroit dans la moye une humidité nuiſible.

La moye qui doit être, comme je l'ai dit, de 50 à 60 gerbes, étant faite, vous formez avec un lien une gerbe aſſez groſſe pour couvrir exactement le deſſus de la moye, & vous l'y aſſujettiſſez au moyen de deux ou trois liens de paille, pour empêcher le grand vent de l'enlever.

La moye dont je viens de parler doit

être ronde, comme on a pu le voir. Les Ouvriers m'ont fait obſerver à cet égard qu'il falloit toujours tourner de droite à gauche. Je ne connois pas l'utilité de cette obſervation, cependant je n'ai pas cru devoir la négliger; elle donne ſans doute plus de facilité pour bien faire.

Dans notre canton, où les grains ne ſont pas abſolument forts, deux perſonnes ſuffiſent pour recueillir & arranger en moye ce que peuvent abbatre deux Faucheurs. Quelque temps avant le dîner, & à la fin de la journée les Faucheurs ſont obligés de quitter pour venir achever les moyes que les *Récolteurs* ont avancées aux trois quarts & demi; je penſe que dans les bons pays, comme le Santerre, il faudroit cinq perſonnes au lieu de quatre, ſçavoir, deux Scieurs ou Faucheurs, deux pour récolter & porter à la moye, & un cinquiéme pour arranger le tout.

Il eſt d'uſage en Thierarche pour faire le chaperon ou la couverture, de prendre le bled pareil à celui de la moye. Si le grain vient à germer par la pluie, on l'emploie à faire de la bierre; dans un autre pays où cette liqueur n'eſt pas la boiſſon ordinaire, on donne le grain germé aux beſtiaux ou aux poules. Ce grain ne fait que la trentiéme partie de la moye.

Dans le cas où cette perte paroîtroit conſidérable, on pourroit n'employer pour les chaperons que de la paille de ſeigle qui auroit été battue auparavant; elle eſt même préférable à celle de froment, en ce qu'étant plus longue, elle couvre mieux la moye.

Votre grain une fois mis en moye ſéchement, & arrangé comme il convient, peut reſter ainſi juſqu'à ce que le beau temps vous permette de le faire lier & enlever. Il y a bien des Fermiers qui mettent leurs bleds en moye, quoique le temps ſoit beau, & ils les laiſſent pendant quinze jours ou trois ſemaines, pour lui donner le temps de ſe perfectionner, ce qu'ils appellent ſe *mitonner*. En effet, c'eſt là qu'il prend ce degré de beauté & de bonté dont tous les connoiſſeurs conviennent; mais comme les ſouris pourroient s'introduire ſous les moyes, le plus sûr eſt de ne pas les y laiſſer plus de 7 à 8 jours, ce qui ſuffit non-ſeulement pour faire prendre au grain une excellente qualité, mais encore pour donner à l'herbe qui s'y trouve le temps de ſecher; ce qui eſt un quatriéme avantage conſidérable dont j'ai oublié de parler.

Ceux qui, pour donner à l'herbe le temps de ſecher ont été pluſieurs fois obligés de laiſſer les javelles à l'air, & qui ont riſqué de voir germer leurs grains, ſentiront tout le prix de la méthode que je propoſe.

Quoiqu'il y ait plus de sûreté, comme je viens de le dire, à enlever les grains, ſix, ſept ou huit jours après les avoir mis en moye, on peut cependant les y laiſſer juſqu'à la Touſſaint. Le grain, ſi les moyes ſont bien faites, n'en ſera que meilleur; mais il faut s'attendre que les ſouris y auront fait du dégât.

Au moyen de cette méthode on peut profiter de quelques heures de beau temps, & on eſt sûr que tout ce qui a pu être mis en moye eſt ſauvé, & ne craint plus la pluie.

Il y a encore d'autres façons de faire ces moyes, ſur-tout une qui convient principalement aux grains dont la paille eſt longue.

Comme preſque tout ce que j'ai dit de l'autre convient à celle-ci, il me ſuffira d'expliquer que toute la différence qui ſe trouve entre celle-ci & la premiere, conſiſte à poſer ſimplement par terre le gros ou le bas de la javelle, à-peu-près comme une gerbe qu'on mettroit ſur pied; au lieu que dans la premiere les javelles ſont couchées l'une ſur l'autre. La derniere façon forme une vraie pyramide, dont le gros bout des javelles forme la baſe. On couvre de même tout avec le chaperon que j'ai indiqué.

## OBSERVATIONS

*Sur le bois de quaſſie, par M. Buc'hoz.*

Il y a long-temps qu'on s'apperçoit qu'on a attribué au quinquina un grand nombre de vertus qu'il n'avoit pas. Il étoit donc à deſirer pour le bien de l'humanité qu'on trouvât un autre végétal qui pût avoir toutes les vertus qu'on lui avoit trop gratuitement accordées. On a fait cette heureuſe découverte, & l'on en eſt redevable à un Negre de Surinam nommé *Quaſſi*. M. Dalgberg, Conſeiller de Police & de Juſtice de cette Colonie Hollandoiſe, inſtruit que cet eſclave guériſſoit les fievres malignes, qui ſont ſi fréquentes dans le pays, l'engagea par toutes ſor-

tes de bons traitemens à lui découvrir ſon ſecret. *Quaſſi* lui montra une arbre de la racine duquel il faiſoit uſage. M. Dalgberg, trop ami de l'humanité, pour ne pas faire part au public d'un remede ſi ſouverain, envoya à M. Linnœus une branche de cet arbre avec ſes fleurs, ſes feuilles & ſon fruit. C'eſt d'après ces branches & ces fruits mis en parallele avec un certain arbre qu'on cultivoit depuis quelque temps à Upſal, & qu'on ne connoiſſoit pas, que M. Linnœus fit la deſcription de l'arbre de Surinam. Il le nomma *quaſſia amara*. Sp. plant. 2, p. 553, du nom de l'eſclave, qui le premier en a fait connoître les propriétés. L'arbre inconnu du jardin d'Upſal, eſt, ſuivant Linnœus, le véritable quaſſie de Surinam où il eſt très-commun. Il a été tranſporté en Europe, mais il ne ſe trouve que chez un petit nombre de curieux.

M. Buc'hoz rapporte ici la deſcription que Linnœus fait de cet arbre; il ajoute enſuite, ſa racine, qui eſt la ſeule partie dont on faſſe uſage, n'a point d'odeur, mais elle eſt très-amere, & rien n'approche de ſon amertume; elle n'eſt cependant pas ſtyptique, (*a*) qualité qu'on reproche avec raiſon au quinquina.

M. Buc'hoz fait voir à ce ſujet l'avantage qu'on retire des amers parce qu'ils reſiſtent aux acides & à la putrefaction, & il prouve ce qu'il avance par diverſes expériences. Il en conclud qu'on peut employer le quaſſie dans les fievres intermittentes, continues, malignes & putrides. On a remarqué, dit l'Auteur, que dans les fievres continues le quinquina n'étoit pas d'une grande efficacité, que ſouvent même il pouvoit devenir nuiſible, ſurtout lorſqu'il y avoit inflammation. Le quaſſie au contraire, ajoute t-il, réuſſit dans tous ces cas. Mille exemples tirés des gueriſons faites à Surinam, prouvent cette aſſertion. On le peut prendre en poudre, en pilulle, en électuaire. Le Negre qui a découvert ce remede, rapoit la racine de l'arbre, la mettoit en digeſtion pendant un ou deux jours dans de l'eau-de-vie de France, & dans un endroit un peu chaud, puis il décantoit & filtroit la teinture qui en ré-

(a) *Ce mot ſignifie, qui a la vertu de reſſerrer. C'eſt le ſynonime d'aſtringent.*

ſultoit, & la donnoit ſeule au malade. » Je » penſe avec Linnœus, dit l'Auteur, qu'il » ſeroit plus à propos de la donner en infu- » ſion. Je ferois infuſer pendant une petite » heure dans une livre d'eau de fontaine » bouillante, un gros de cette racine rapée, » & je ferois prendre au malade une once » de cette infuſion de deux en deux heures, » rien n'empêche qu'on ne puiſſe porter » la doſe juſqu'à deux, trois & quatre on- » ces. On ne riſque rien avec ce remede, » qui n'eſt ni cauſtique, ni corroſif, ni mê- » me ſtyptique; il eſt même très-analogue » à la ſubſtance de notre corps. »

Ce remede peut être bon pour d'autres maladies qui ont pour cauſe l'acide, telles que l'hypocondriacie, la goute, le ſphacele, *&c.*

M. Buc'hoz termine ſa lettre par trois guériſons remarquables opérées par le quaſſie, tirées d'une theſe ſoutenue ſous la préſidence de M. Linnœus, par M. Charles Blom, dans la Faculté de médecine d'Upſal.

## SECRET

*Contre les courtillieres.*

Les écreviſſes ſervent encore à détruire les courtillieres qu'on appelle *courleroles* en Dauphiné. Pour en délivrer un terrein quelconque, il ſuffit de jetter indifféremment ça & là des écreviſſes ſur la ſurface de la terre.

## DE CAEN.

M. de Fontette, Intendant de la Généralité de Caen, qui ne s'occupe que du bien-être des Citoyens, s'eſt appliqué à rendre les chemins de la baſſe-Normandie plus praticables. Cette partie de la Normandie en reſſent maintenant tout l'avantage, par la facilité qu'on a de tranſporter les denrées, cidres & le charbon de terre qu'on tire de la mine de Litry. On vient de commencer le grand chemin qui conduit de Bayeux à Port en Beſſin, & ce travail donne les plus grandes eſpérances pour l'augmentation du commerce. Port en Beſſin eſt un lieu formé par la nature pour faire un baſſin où les vaiſſeaux pourroient entrer à toutes marées, & dont les hautes montagnes & rochers en défendent l'entrée des deux côtés; on y voit

encore les reſtes de l'ancien baſſin, que les dernieres pluies ont vuidé du petit galet dont il étoit rempli : il eſt vrai qu'il a eté comblé preſqu'auſſitôt. Des Citoyens zélés & inſtruits, ont fait des obſervations dans le moment qu'il fut vuidé, & qu'ils doivent communiquer.

On a trouvé dans les montagnes de Port en Beſſin une eſpece de galet blanc propre à paver les rues des Villes ; il eſt très-large & uni ; les chevaux marchent ſolidement deſſus. MM. les Maire & Echevins de la Ville de Bayeux l'ont eſſayé, & la place S. Vigor-le-Petit, de la même Ville, en eſt preſque pavée.

## AVIS.

Le ſieur de la Place, Chantre de l'Egliſe Collégiale d'Andely, avertit le public qu'il fabrique des moulins domeſtiques qui vont à bras, bultent & produiſent le même effet que les moulins à eau ou à vent ; un homme ſeul les fait marcher, & peut y moudre au moins un ſac de bled par jour : ils rendent poids pour poids ; la farine en eſt très-belle, & le ſon bien vuidé. Il en expliquera la méchanique à ceux qui ſe préſenteront pour en acheter. Il prie ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir leurs lettres.

*ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les* GE'NE'RALITE'S *de*

| ALSACE. | | | AUCH. | | | MOULINS. | | | TOURS. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lieux des Marchés. | Prix. | | Lieux des Marchés. | Prix. | | Lieux des Marchés. | Prix. | | Lieux des Marchés. | Prix | |
| | l. | s. d. | | l. | s. d. | | l. | s. d. | | l. | s. d. |
| Béfort. | 21 | 11 3 | AUCH. | 22 | 16 3 | Aubuſſon. | 18 | 4 | Amboiſe. | 26* | 5 8 |
| | | | Auvillars. | 18 | 15 | Château-Chi. | 24* | | Angers. | 20 | 14 8 |
| | | | Beaumont. | 21 | 12 | | | | Beaugé. | 22 | 1 7 |
| Colmar. | 19 | 9 7 | Fleurance. | 18 | 10 | Decize. | 19 | 4 | Chât. du-Loir | 20 | 15 4 |
| | | | | | | Evaux. | 16 | 16 10 | Château-G. | 22 | 8 |
| | | | Girons. | 19 | 10 | Gannat. | 20 | | Chinon. | | |
| Haguenau. | 22* | 10 8 | Grenade. | | | | | | Lafleche. | 20 | 7 2 |
| | | | Layrac. | 20 | 16 | Gueret. | 22 | 10 | Laval. | 23 | 13 1 |
| | | | Iſle Jourdain. | 23 | 8 3 | Montluçon. | 16* | | Le Mans. | 4 | 5 4 |
| Landau. | 15* | 4 4 | | | | | | | Loches. | 23 | 3 6 |
| | | | Mirande. | 21 | | Montmarault. | 19 | 4 | Loudun. | 19 | 12 10 |
| Scheleſtat. | 20 | 12 6 | Montrejau. | 20 | 15 6 | MOULINS. | 19 | 16 10 | Mayenne. | 22 | 2 1 |
| | | | Muret. | 25* | 10 | Nevers. | 22 | | Montreuil-B. | 19* | 9 |
| STRASB. | 22 | 8 | | | | | | | Richelieu. | 19 | 16 10 |
| | | | Nogaro. | 18* | 6 8 | S. Pierre le M. | 18 | | Saumur. | 21 | 7 11 |
| wiſſembourg. | 18 | 2 8 | Tarbe. | 21 | | St. Pourçain. | 24 | | TOURS. | 24 | 19 9 |

| PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| From. le ſep. | 19 | 19 | 10 | From. le ſep. | 20 | 19 | 11 | From. le ſep. | 19 | 19 | 8 | From. le ſep. | 23 | 7 | 8 |
| Pain la liv. | | 2 | 7 | Pain la liv. | | 2 | 6 | Pain la liv. | | 2 | 8 | Pain la liv. | | 3 | |
| Avoine le ſ. | 6 | 4 | 4 | Avoine le ſ. | 8 | 13 | 10 | Avoine le ſ. | 4 | 19 | 6 | Avoine le ſ. | 6 | 9 | 3 |
| Foin le q. | 1 | 17 | 11 | Foin le q. | 2 | 8 | 1 | Foin le q. | 2 | 2 | 1 | Foin le q. | 2 | 9 | 3 |
| Paille le q. | | 19 | 8 | Paille le q. | | 19 | 5 | Paille le q. | | 13 | 11 | Paille le q. | 1 | 3 | 2 |

## LETTRE

*De M. Bruner, de Grenoble, aux Auteurs de la Gazette.*

MESSIEURS,

L'accident ſingulier arrivé dans la Paroiſſe de S. Pierre-la-Cour, canton de Sillé-le-Guillaume, Dioceſe du Mans, dans le courant de cette année, chez Tarot, Laboureur Fermier de la Jutonniere, inſéré dans la Gazette du commerce, N°. 88, du Mardi premier Novembre 1768, m'autoriſe, Meſſieurs, à vous faire part d'un événement arrivé cette année à Grenoble, qui a beaucoup d'analogie, tant par rapport aux circonſtances qu'à la dénomination des lieux. Voici le fait.

M. de S. Guillaume, Gentilhomme de cette Province, demeurant à Grenoble, ayant le 22 Août dernier prémédité une partie de chaſſe aux faiſans dans ſa terre de S. Guillaume, avec MM. Allemand de Bruniere, Commiſſaire des guerres & Duvaure, Auteur de la Comédie du faux ſçavant. Ce même jour vers le ſoir, M. de S. Guillaume & ſes convives s'acheminerent à cheval pour effectuer leur partie de chaſſe. M. de Bruniere montoit une jument Napolitaine, qui avoit, ainſi que la vache de Tarot, le tic de manger des cordes & des linges. Ces Meſſieurs arrivés au bas de la montagne de S. Guillaume, vers les deux heures du matin, firent halte; dans cet intervalle la jument de ce Commiſſaire mangea une redingote rouge appartenant à M. de S. Guillaume qui étoit ſur ſon cheval. Ces Meſſieurs ſe rendirent au point du jour au lieu indiqué pour la chaſſe, ſans s'appercevoir de la redingote qui manquoit. A leur retour vers les cinq heures du ſoir ce Commiſſaire trouva ſa jument étendue par terre les quatre membres roidis, & paroiſſant avoir des tranchées; il fit appeller le plus prochain Maréchal, lequel ſur le champ lui donna un breuvage précédé de 2 lavemens, & une heure après deux autres. Cette jument fit de ſi grands efforts pendant la nuit, & ſe vuida ſi conſidérablement par l'effet des remedes qu'on lui avoit adminiſtrés, que le lendemain à midi on s'apperçut qu'il lui ſortoit quelque choſe par le fondement, qu'on crut être les inteſtins, mais à l'inſpection on reconnut que c'étoit une étoffe, & s'étant déterminés à la lui arracher, on en ſortit la redingote de M. de S. Guillaume par lambaux. Ce qui paroît le plus ſurprenant, c'eſt que cette redingote qui a été mangée de couleur écarlate, a été rendue enſuite de couleur verte.

Toute la différence qu'il y a d'un accident à l'autre, c'eſt que la vache de Tarot a gueri radicalement, puiſqu'elle a été vendue 50 écus, & que la jument de M. de Bruniere en eſt morte au bout de huit jours.

M. le Directeur de l'École vétérinaire de Lyon, auquel on a fait part de cet accident, n'a pas encore répondu aux queſtions qu'on lui a faites à ce ſujet. J'aurai ſoin Meſſieurs, de vous les communiquer auſſitôt que j'aurai ſa réponſe. Le zele qui l'anime ne lui permettra pas de garder le ſilence ſur un fait ſi ſingulier, & qui n'eſt point unique dans ſon eſpece. Il eſt vrai que celui de la vache de Tarot paroît plus compliqué & plus difficile à réſoudre.

## *COMMERCE.*

### DE NORFOLCK.

ON apprend d'Eules, ſur la côte de Norfolck en Angleterre, que le Navire Hambourgeois *la Dame Agathe*, Capitaine Otton Paul Muller, du port de 240 tonneaux, deſtiné pour Londres, ſe perdit le 21 Oct. 1768, ſur le banc de Harsbro où il tomba avec beaucoup de violence; il s'en tira cependant, mais avec une voie d'eau ſi conſidérable, que l'équipage l'abandonna & ſe ſauva à bord d'un Pêcheur. Dans cet intervalle le Navire échoua près d'Eules, & fut briſé en pieces le lendemain par l'impétuoſité de la mer. Une partie de la cargaiſon a été ſauvée; elle conſiſtoit en 200 balles & caiſſes de toile fine, 7000 douves, 140 caiſſes de bleu, 1800 paquets de planches, 600 balles de vieux linge, 15 paquets de baleine, 3 caiſſes de peaux de cheval marin & deux tonneaux de vin du Rhin. La cargaiſon de ce Navire eſt eſtimée 1200000 ℔.

# COURS DES CHANGES

A

| PARIS. *le 16 Nov. 1768.* | | LYON. *le 8 Nov.* | | BORDEAUX. *le 3 Nov.* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Amſterdam, | 55 5 8e | Amſterdam, | 55 | Amſt. | 55 ¾ |
| Lond. | 32 | Auguſte, | 51 ¼ | Lond. | 32 |
| Hambourg, | 179 ¾ | Vienne, | 51 3 8e | Hamb. | 26 3 8e |
| Madrid, | 14 18 6 | Londres, | 31. 15 16e. 32 | Paris échu, | ¼ p % p. |
| Cadix, | 14 15 6 | Livourne, | 95 | *du 7 Nov.* | |
| Livourne, | 92 ½ | Genes. | 93 | | |
| Lyon, | 5 8e. | Madrid, | 74 ¼ | Amſterd. | 55 5 8e |
| | | Cadix, | 74 | Lond. | 31 15 16e |
| | | Paris, | ¼ p % p. | Hamb. | 26 3 8e |
| | | Marſeille, | 1 ½ p | Paris échu, | ½ p % p. |
| | | Dépot p. ec. | ½ | | |
| | | Piaſt. | 48 12 | | |

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 16 Novembre 1768.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portugal, à | 712 | | marc. |
| Du Mexique à | 706 | | |
| Du Perou à | 698 | | |
| Les guinées à | 711 | | |
| Ducats à | 96 | 15 | once. |
| Or fin à 23 k. 31. 32 à | 98 | 10 | |
| Or à 20 karats à | 83 | | |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 54 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 g. à | 51 | 17 6 | |
| Piaſtres. | 48 | 12 6 | |

*Navires en armement.*

DU HAVRE, *le 5 Novembre 1768.*

Le Navire le *Belizaire*, de 150 tonneaux, Capitaine *Loiſel*, du Havre, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique, & partira au commencement de Décembre prochain, Armateurs MM. *Baudry & Boulongne.*

DE ROUEN.

Le Navire le *Saint-Pierre*, de 120 tonneaux ou environ, armé de 8 canons, 2 pierriers, 8 fuſils & autres menues armes à proportion, 10 hommes d'équipage commandés par le Capitaine *Pierre Laſalle*, eſt en charge dans le Port de Rouen pour Marſeille.

Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer à MM. *Charles Bourniſien* & fils, Négocians, au Capitaine en ſon bord, ou au ſieur *le Boulenger* ſon Courtier.

AVERTISSEMENT.

M. Deſarps, dont nous avons parlé pluſieurs fois au ſujet du mouvement perpétuel qu'il aſſure avoir trouvé, nous a fait remettre deux lettres, l'une de M. l'Abbé Fortet, Profeſſeur de mathématique & de phyſique au College royal de Cahors, & l'autre du P. Goudillon, Cordelier, ancien Lecteur de philoſophie, toutes deux adreſſées à MM. les Commiſſaires nommés par l'Académie des Sciences pour examiner le projet de M. Deſarps. Comme nos Lecteurs n'ont pas paru contens de ce que nous annoncions de pareilles matieres, & qu'ils ne veulent trouver dans nos papiers que des choſes effectives, nous nous trouvons obligés de ſupprimer ces deux lettres, ainſi que celle de M. Deſarps à M. Lavoiſier, de l'Académie royale des Sciences. Mais pour ne pas priver les perſonnes qui s'occupent de ces matieres, nous engagerons les Auteurs du *Mercure* à les publier dans

leur ouvrage, qui par ſa nature peut embraſſer toutes ſortes de ſujets.

## *FINANCES.*

### ANNONCE DE LIVRE.

NOus avons déjà annoncé un livre qui paroît nouvellement en Angleterre, & qui y fait grand bruit; il eſt intitulé *l'état préſent de la Nation.* L'Auteur s'étend beaucoup ſur les grands objets des dettes publiques, des finances & du commerce. Tout ce qu'il avance eſt fondé ſur des pieces authentiques qui ont été remiſes au Parlement dans la derniere ſéance. Après avoir fait connoître les maux dont ſa patrie eſt affligée, il en cherche le remede, & propoſe pour cet effet un moyen de diminuer les dépenſes générales des années de paix juſqu'à la ſomme de 3 millions 300 mille liv., & de pourvoir même à cette dépenſe. 1°. Par un million 500 mille liv. de taille à 3 ſchel. par liv. ſterl. 2°. Par 750 mille liv. de droits ſur la dreche, *&c.* 3°. Par 2000 ℔ de droits ſur les gommes d'Afrique. 4°. Par 200 mille livres de tailles à lever en Amérique. 5°. Par 100 mille liv. ſur le même objet en Irlande. 6°. Par 400 mille liv. de la Compagnie des Indes. 7°. Par 348 mille liv. à tirer du fonds d'amortiſſement. Total, 3 millions 300 mille liv.

L'Auteur ſuppoſe que les Colonies d'Amérique, ſoit qu'elles ſe taxent elles mêmes, ſoit que la Grande-Bretagne les charge d'impoſitions, pourront fournir pour leur quote part la ſomme de 200000 ℔ ſterl.; que l'Irlande qui n'a preſque point de dettes publiques, ni d'autre dépenſe que l'entretien de 12000 hommes de troupes réglées & quelques penſions, pourra facilement ſupporter une taille de 100 mille liv. ſterl.; que la Compagnie des Indes ayant des revenus annuels évalués un million & demi, elle ne peut fournir moins de 400 mille liv. ſterl. par an, ſi elle veut continuer de jouir des mêmes privileges d'un commerce excluſif, & de la poſſeſſion de ſes acquiſitions en Aſie.

Par de telles diſpoſitions il reſteroit en caiſſe au fonds d'amortiſſement 1800 mille liv. par an applicables au payement des dettes publiques.

L'Auteur va encore plus loin, & prétend qu'un habile Financier, qui auroit ce capital en main, trouveroit moyen d'engager les créanciers à 4 pour cent, à ſe contenter de 3 pour cent, opération qui rapporteroit encore chaque année 200 mille liv. ſterl. au fonds d'amortiſſement. On pourroit alors eſpérer, dit l'Auteur, voir l'état de la Nation prendre une nouvelle face, puiſqu'il y auroit annuellement deux millions en caiſſe.

*Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.*

| PAYEURS. *MM.* | Parties. | Lettres. | Prochain paiemt. de N. |
|---|---|---|---|
| Boſcheron, | 6e. | M. | 21 |
| De Pigis, | 11e. | F. | 19 |
| Raynal, | 18e. | L. | 19 |
| Maigret, | 21e. | L. | 22 |
| Baillot, | 23e. | P. | 19 |
| Aliſſan, | 39e. | L. | 21 |
| Lenoir, | 45e. | J. | 19 |
| De la Rue fils, | 61e. | L. | 19 |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1768.* | *Lundi 14.* | *Mardi 15.* | *Mercredi 16.* |
|---|---|---|---|
| Ac. des Indes | 1227 ½ | 1220 | 1220 |
| Emp. de la Com. | 425 | 425 | |
| Prom. à 5 p ⅌ | 20 | | |
| Prom. à 4 p ⅌ | 41 | 41 | 41 |
| Bill. de la Com. | | | |
| Ac. des Fermes. | 870 | 870 | 870 |
| Amortiſſement. | | | |
| 2ſ. p. l. du Dix. | 12 | | |
| 3e. Loterie. | 3 | 3 | 3. 5. 1770 |
| Annuités. | 305 | | |
| Coup. d'An. | 61 ½ | 61 ½ | 61 ½ 62 |
| Emp. de 50 mil. | 37 ½ | 37 ½ | 37 ½ 37 |
| Emp. de 30 mil. | 39 | 39 | 39 38 ½ |
| Col. 1759. | 42 ½ | | |
| Canada. | 43 ½ | 43 ½ | 43 ½ |
| 4e. L. Epoques. | 15 ½ | 15 ½ 12e. 20 | 15 ½ 12e. 20 |
| Nouette. | 38 | 38. 37 ½ | 37 ½ |
| Ac. de la caiſſe | | | |
| CONTRATS. | | | |
| tirage de la C. | 5e. 336 | 2e. 394. 3e 373 | 2e. 395. 5e. 336 |
| | | 4e. 337 | |
| Bretagne. | | | |

# SUPPLÉMENT
## A LA GAZETTE N°. 93.

## DU HAVRE.

### IMPORTATION.

IL eſt entré dans ce Port pendant le courant du mois d'Octobre 1768 trente-huit Bâtimens François dont 1 venant du Cap, 2 du Port au Prince & de Saint Marc, 1 des Cayes Saint Louis, 3 de la Guadeloupe, 1 de Cadix, 3 de Bordeaux, 2 de la Rochelle, 1 de Charente, 2 de Breſt, 2 de Nantes, 5 du Banc de Terre Neuve, 2 de la Côte de Terre Neuve, 1 de Peterſbourg, 2 de Marennes, 1 de Dunkerque, 1 de Gravelines, 2 de Cherbourg, 1 de Saint Valery ſur Somme, 2 de Honfleur, 1 de Caudebec & 1 de Rouen.

Sept Anglois dont 1 venant de Liverpool, 1 de Pembrock, 2 de Grenock, 1 de Glaſcow, 1 1 de Corck & 1 de Londres.

Seize Hollandois dont 1 venant d'Amſterdam, 2 de Hambourg, 2 de Roterdam, 1 de Peterſbourg, 1 de Dantzick, 3 d'Archangel, 1 d'Ahuis, 1 de Campwer & 3 de Rouen.

Trois Suedois dont 2 venant de Stockholm & 1 de Honfleur ſur leſt.

Trois Eſpagnols dont 2 venant de Saint Ander & 1 de Bilbao.

Il a été importé par ces différens Bâtimens 1415706 livres de ſucre, 286528 livres de café, 285930 livres de coton, 24955 liv. d'indigo, 1000 livres de cacao, 30000 livres de bois de Campeche, 22300 livres de morue verte, 200 milliers de morue ſeche, 29 pieces d'eau de vie, 1329 quintaux de farine, 3063 pains de fromages, 618 barils de ſuif, 492 ſacs de froment, 650 barils de morue de Dunkerque, 766 balles de laine, 572800 livres de chanvre, 565 barils de brai, 4148 gonnes de goudron, 22 balles de peaux de chevre, 78000 livres de fer en barres, 972 boucauds de tabac en feuilles dont 373 pour la Manufacture de Paris.

### EXPORTATION.

Il eſt ſorti de ce même Port pendant le même mois 17 Bâtimens François dont 2 allant au Cap, 1 à la Martinique, 1 à Cadix, 1 à Saint Malo, 1 à Grandville, 1 à Breſt, 1 à Bordeaux, 2 à Cherbourg, 1 à Dieppe, 1 à Fecamp, 4 à Rouen & 1 à Paris.

Quatre Anglois dont 1 allant à Chichêſter, 1 à Newcaſtle, 1 à Glaſcow & 1 à Greanock en Ecoſſe.

Huit Hollandois dont 1 allant à Hambourg, 3 à Amſterdam, 1 à Konigsberg, 1 à Breſt & 2 à Bordeaux ſur leſt.

Trois Suedois dont 1 allant à Hambourg, 1 à Stockholm & 1 à Rouen.

Deux Danois allant à Bergues en Norwege.

Il a été exporté par ces differens Bâtimens les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, pour l'*Amérique*, 221188 liv. de bœuf, 21344 livres de ſaumon, 9280 livres de lard, 18735 liv. de beurre, 3078 livres de chandelle, 300 livres de bougie, 3000 livres d'huile de lin, 100 quintaux de farine, 44 muids de vin, 800 marmites de fer; pour la *Norwege*, 22 balles de houblon, & 568 marmites de fer; pour *Bergues*, 14644 livres de café; pour *Stockholm*, 38405 livres de ſucre, 542 liv. de café; pour *Hambourg*, 747523 liv. de ſucre, 56386 liv. de café; pour *Amſterd.* 534369 liv. de ſucre, 323958 liv. de café, 418 livres de rocou; pour l'*Allemagne*, la *Suiſſe* & la *Lorraine*, 4312 livres de ſucre, 44923 liv. de café, 12855 livres de cacao; pour *Rouen*, *Paris* & autres endroit2. 89425 livres de ſucre, 26670 liv. de café, 2848 livres de rocou, 11945 livres de cacao, 5348 livres d'indigo.

### ARRIVÉE *de Navires.*

Du 4 au 8 Novembre 1768, il eſt entré dans le Port du Havre 3 Navires François & 6 Etranger, ſçavoir, des François, le *Saint Yves*, Capitaine *Perrot* de Treguier, venant de ce même endroit chargé de 38 tonneaux de bled en relâche pour Rouen; le *Comte de la Tour d'Auvergne*, Capitaine *René de la Foſſe* de Saint Malo, venant de Marſeille d'où il eſt parti le 5 Août dernier charge de marbre en blocs & en caiſſes, ſavon, huile, coton, épicerie, droguerie & autres marchandiſes du Levant; la *Favorite*, Capitaine *Moizeau* de Nantes, venant de Cette chargé de vin; des Etrangers, le *Fils Cadet Gabriel*, Capitaine *Roeder* Hollandois ainſi que les deux ſuivants, entré de relâche à cauſe des vents contraires, mais étant déjà parti pour Breſt; les *Deux Freres*, Capitaine *Gonke Gelles*, venant de Niewport ſur leſt en relâche pour Bordeaux; le *Jeune Jenty Nannes*, Capitaine *Eewert Micheils*, venant de Dantzick chargé de 1729 ſacs de froment deſtinés pour Rouen; la *Marguerite*, Capitaine *Vernice* de Corck, venant de ce même enchargé de bœuf & de beurre; la *Concorde*, Capitaine *Tompſon* Anglois, venant de Newcaſtle

chargé de charbon de terre & meules à Taillandier ; la *Paix*, Capitaine *Luer Danker* de Hambourg, venant de Rouen sur lest.

### DÉPART *de Navires.*

Il est sorti de ce même Port dans le même espace de temps 1 Navire François & 3 Etrangers; sçavoir, la *Jeune Adélaide*, Capitaine *Fourrey*, allant à Rouen avec le reste de son chargement pris à Bordeaux ; la *Fortune*, Capitaine *Sagt* ; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Take Jansen*, allant tous tous deux à Hambourg ; le *Quatre Compagnons*, Capitaine *Claas Rinses*, allant à Amsterdam, chargés de sucre & de café.

## DE HONFLEUR.

### ARRIVÉE *de Navires.*

Le 4, le 5 & le 8 Novembre 1768, il est entré dans ce Port les Navires le *Comte de Saint Florentin*, Capitaine *Ledain* ; le *Grec*, Capitaine *Lemire*, venant du Cap ; l'*Aimable Marie*, Capitaine *Beauval Morin*, venant du Port au Prince chargés tous trois de 132 bariques 154 bariques créoles, 3 demi bariques 1 quart de sucre brut & terré, 28 bariques de sucre blanc, 33 boucauts 129 bariques 1 tiercon 6 quarts 277 sacs de café, 525 balles & ballots de coton, 4 bariques 1 quart d'indigo, 3 madriers de bois de Campeche, 15 madriers de bois d'Acajou.

## DE BORDEAUX.

### ARRIVÉE *de Navires.*

Du 30 Octobre au 5 Novembre 1768, il est entré dans ce Port 15 Bâtimens François & 9 Etrangers ; sçavoir, des François, la *Marie Galante* de 140 tonneaux, Capitaine *Laurent Lafitte*, venant de la Guadeloupe ; la *Bien Aimée Françoise* de Cherbourg & de 150 tonneaux, Capitaine *Lefebvre* ; la *Rusée* de 150 tonneaux, Capitaine *Rouillan*, venant tous deux de Saint Domingue ; le *Solide* de 300 tonneaux, Capitaine *Viviat* ; les *Trois Américains* de 300 tonneaux, Capitaine *Berton* venant tous deux du Port au Prince chargés ainsi que les autres de marchandises des Colonies ; des dix autres Français faisant 484 tonneaux, 3 venoient de *Rouen* avec fayance, verres à vitres, meubles, toiles, suif & monts de plâtre, 1 de Saint Valery avec bois moulu, merrain à bariques, moquette & étofes fil & coton, 1 de *Boulogne* avec 50750 bouteilles de gros verre & 382 dames jeannes clissées par entrepôt, 1 de l'Isle de Terre Neuve avec morue seche, huile de morue & saumon salé, à d'Audierne, 1 de Concarneau avec sardines pressées, 1 de Redon avec fer en verges ; des 9 Etrangers faisant 1031 tonneaux, 2 venoient de Dantzick, 1 de Konigsberg, 1 de Warberg, 1 de Corck, 1 de Saint Ander, 1 de Saint Jean de Luz, 1 du Socoa & 1 d'Amsterdam, chargés de diverses marchandises pour différens Particuliers & Négociants de *Bordeaux*.

## DE BAYONNE.

### EXPORTATION.

Du 24 au 31 Octobre 1768, il a été exporté de cette Ville par 1 Bâtiment Hollandois, 2 Espagnols & 9 François, les marchandises suivantes ; sçavoir, pour *Seville* ; 3292 pieces de bois de construction ; pour le *Ferol*, 80 conques de bled d'Inde, 200 conques de feves & 800 quintaux de farine ; pour la *Corogne*, deux mille quatre cent conques de froment ; pour *Bilbao*, quinze milliers de brai, 30 barils de goudron, 15 pots d'eau-de-vie ; pour *Saint Sébastien*, 120 barils de goudron. 200 planches de pin ; pour *Saint Malo*, 176 milliers de brai sec & résine, 46 barils de brai gras & goudron, 700 planches de pin, pour l'*Isle d'Ars*, 96 milliers de résine & 200 planches de pin ; pour *Aurai*, 55 milliers de résine, 6 milliers de bouchons, 500 planches de pin ; pour *Nantes*, 120 milliers de brai & résine, 225 barils de brai gras & goudron, 33 traques d'avirons, 200 planches de pin.

### IMPORTATION.

Il est entré dans ce même Port pendant le même espace de temps 6 Bâtimens Hollandois, 1 de Delfshaven, 1 Espagnol & 11 François ; des Hollandois, 3 venoient d'Amsterdam avec 27400 fromages, 10 bariques 20 barils de riz, 1 baril de lin, 426 barres de plomb, 53 futailles 12 caisses de différentes marchandises ; 2 de Roavec 3100 fromages, 200 paquets de nattes, 2 bariques 12 paquets de lin & lest en sable & en pierre ; 1 du Havre de Grace sur lest en pierre & en sable ; celui de Delfshaven venoit de Dort ; l'Espagnol venoit de Saint Ander, tous deux sur lest excepté le dernier qui apportoit 5 ballots de diverses marchandises ; des François, trois venoient de Vannes, 1 de Morlaix, 1 de Saint Malo, 1 du Ferol, tous six sur lest en sable, en pierre & en terre ; 1 du Havre avec 130 balles de lin, 1 de Saint Pierre & Miquelon avec 1230 quintaux de morue seche, 3 bariques d'huile & 2 bariques de raves, 1 de Marseille avec 9 balles 1 ballot, 3 barils 1 paquet 626 caisses 10 quarts de différentes marchandises, 1 de Nantes avec 40 tonneaux d'avoine, 2 tonneaux de feves, 6 balles de marchandises, & 1 de Seudres avec 61 muids 12 boisseaux de sel.

*A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traversiere, 1768.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.

GAZETTE *DU COMMERCE*,
DE L'AGRICULTURE
*ET DES FINANCES.*
*ANNÉE* 1768. Du Samedi 26 Novembre.

## *AGRICULTURE.*

### OBSERVATIONS

*Sur la chaleur néceſſaire pour avancer la végétation. Extrait des élémens d'agriculture phyſique & chymique de M. Wallerius.*

IL eſt conſtant que ſans la chaleur il n'y a point de végétation. Lorſque l'été eſt froid, les plantes croiſſent plus lentement ; à l'approche de l'automne elles perdent leur verdure, & pendant l'hyver elles reſtent pour ainſi dire dans l'inaction. Ainſi la chaleur eſt donc un des principes actifs de la végétation. Mais il faut en diſtinguer de deux eſpeces, l'une qui vient de l'air, & l'autre qui monte de la terre.

L'Auteur les conſidere ici toutes les deux en même temps & conjointement, en faiſant attention à l'effet qu'elles produiſent, non-ſeulement ſur les végétaux eux-mêmes, mais encore ſur la terre dans laquelle ils croiſſent, & ſur l'air même qui les environne.

La chaleur en général fait éprouver ſa vertu aux végétaux de deux manieres. 1°. Elle opere d'une maniere active ſur les végétaux en excitant & en avançant la circulation des ſucs ; en mettant en mouvement le principe actif & intérieur des plantes.

2°. En leur fourniſſant une certaine matiere nutritive, inflammable.

» Il eſt démontré en chymie-phyſique, » dit l'Auteur, que la chaleur conſiſte dans » le mouvement d'une matiere qui contient » les principes de la chaleur. Il eſt auſſi dé- » montré que rien de gras & d'huileux ne » peut ſe former que d'une matiere inflam- » mable mêlée avec l'eau par le moyen du » ſel. »

La chaleur, ſoit terreſtre, ſoit aërienne, opere auſſi ſur la terre même, & avance par ce moyen la végétation. 1°. En réſolvant en vapeurs l'eau & la graiſſe des terres, & en les dirigeant vers la ſuperficie des plantes. 2°. En procurant l'union de la matiere inflammable qui ſe trouve dans la terre même ou dans l'air avec la partie huileuſe de la terre, & en la rendant plus propre à nourrir & à fertiliſer le terrein.

M. Wallerius obſerve à ce ſujet, » que » cette ſubſtance ſpiritueuſe contenue dans » les végétaux, ſe fixe par le moyen des » huiles, & s'unit volontiers avec elles. » De là vient que les terreins gras ſont » toujours plus chauds que les maigres ; car » dans une terre deſtituée de graiſſe, la » matiere inflammable a de la peine à s'y » fixer, parce qu'elle ne trouve point de » principe analogue avec lequel elle puiſſe » s'unir. »

La chaleur influe ſur l'air, 1°. en le rarefiant, & en augmentant le mouvement de l'air & des ſucs dans les végétaux. 2°. En uniſſant les particules vaporeuſes, aqueuſes & inflammables qui ſont répandues dans l'air, pour en former un certain principe ſalin, que quelques perſonnes appellent ordinairement *ſel aſtral* ; & en combinant par le moyen de ce ſel les particules aqueuſes



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

avec les inflammables pour former cette huile très ſubtile, qu'on peut appeller avec raiſon, *huile etherée.*

Pour que la chaleur produiſe tous ces effets, il faut qu'elle ait acquis un degré déterminé, qui eſt différent pour chaque eſpece de plante, & que ce degré ſoit aſſez conſidérable pour qu'elle puiſſe percer l'écorce extérieure, & pénétrer juſqu'à la moële de la plante.

Trop de chaleur peut nuire aux végétaux, parce qu'elle enleve de la terre, en forme de vapeurs, la nourriture des plantes, & qu'elle peut coaguler, au lieu de ſubtiliſer les ſucs nourriciers. Une chaleur trop foible, retarde ou détruit même le mouvement de ces ſucs.

M. Wallerius termine ce chapitre par les idées de quelques Philoſophes tant anciens que modernes, ſur l'eſprit ou l'ame végétative du monde, & paroît adopter le ſentiment de ceux qui regardent la chaleur comme le principe actif de l'univers. Il cite quelques anciens, mais il oublie Heſiode, dans la théogonie duquel on trouve ce principe établi. On ſçait que les Poëtes ſous l'emblême de la fable, cachoient ſouvent des ſyſtêmes philoſophiques. Ce Poëte en n'admettant dans l'origine des choſes que le *cahos, la terre & l'amour*, fait entendre aſſez clairement qu'il regarde la chaleur (déſignée par l'allégorie de l'amour) comme la puiſſance motrice qui occaſionne le développement du cahos. Ce ſyſtême étoit, comme on voit, très-ancien chez les Grecs. Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce ſujet qui pourroit nous conduire trop loin.

## OBSERVATIONS

### *De M. Robert ſur la culture du Noyer.*

Dans la Gazette N°. 50, vous inſérez, Meſſieurs, une lettre qui vous a été écrite ſur la plantation des noyers; on y donne la maniere de multiplier cet arbre ſuivant les Mémoires de la Société d'agriculture de Rennes, tout ce qui ſuit cette annonce appartient à cette illuſtre Société.

Il me paroît aſſez inutile de prendre toutes les précautions qu'elle indique pour la germination des noix depuis l'hyver juſqu'au printemps; la coque qui enveloppe la noix ne reſiſte pas comme l'amande l'abricot, l'alberge & pluſieurs autres eſpeces, à l'humidité qui enfle ſon amande, & ne nous oblige pas d'attendre ſa végétation au-delà du printemps, dans lequel on les mettra en terre, tout ce qui manquera dans la même année eſt autant de perdu.

Quant (dans le premier cas) au retranchement des germes ou radicules qui auroient pouſſé pendant l'hyver dans le ſable, je le crois peu néceſſaire, parce qu'il entraîne ſouvent la perte de quelques-uns des noyers qui en doivent provenir, & que par cette opération, laiſſant des vuides dans les ſemis, le terrein qui leur étoit deſtiné devient inutile.

Je n'ai jamais donné plus de deux pieds de diſtance à chaque noix, elle me paroît ſuffire, & à plus forte raiſon, lorſque l'on ne ſort les noyers des pepinieres que quand ils n'ont acquis qu'un pouce de diametre à la hauteur de cinq à ſix pouces de la naiſſance de leur tronc; car, ajoute-t-on, plus ils ſont jeunes lorſqu'on les tranſplante, mieux ils réuſſiſſent. J'ai tout lieu, Monſieur, de révoquer cela en doute, par les expériences que j'ai faites; nous ſommes ici dans l'uſage de ne tranſplanter nos noyers que lorſqu'ils ont acquis, à la hauteur de la main d'un homme deux pouces au moins de diametre, & ſix à ſept de circonférence; cet arbre, pour lors, par ſa force, eſt en état de reſiſter aux ſecouſſes des vents, & par ſa hauteur aux atteintes des beſtiaux, j'ajoute à cela qu'en les plantant forts, on évite la dépenſe des tuteurs, & de les faire épiner; la nature de cet arbre, d'ailleurs, ne demande pas qu'il ſoit planté trop foible.

Quant aux foſſes, il n'y a pas d'inconvénient à les garnir de bonne terre, c'eſt-à-dire, de celle que l'on a pris à la ſuperficie, il y en auroit peut-être à les remplir d'une autre plus ſubſtancielle, mais ce danger ne ſe feroit connoître qu'à la ſuite du temps où les racines nouvelles ayant paſſé de cette terre dans une autre de moindre qualité, l'arbre pourroit ſe reſſentir de cette différence.

Lorſque l'on tranſplante le noyer, il faut aſſeoir ſon pied comme la plupart des autres arbres, au niveau du terrein dans lequel il doit figurer, de ſorte que la partie ſaillante du tronc qui part de ſes racines,

n'y ſoit pas enterrée au de-là d'un ou de deux pouces, ce qui ſuppoſe que deux pieds de profondeur aux foſſes ſuffiſent, & pour l'aſſéoir ſur la bonne terre, & pour lui procurer une heureuſe végétation.

Le noyer, comme le dit l'inſtruction, vient fort bien dans un terrein gras & qui a du fond, mais ſes progrès ſont plus lents que dans un terrein ſabloneux, & même que dans la plupart des coteaux, où malgré la pierre, les cailloux & les rochers dont ils ſont remplis, les racines trouvent le moyen de percer, & de donner à cet arbre beaucoup plus de progrès & de vigueur que dans les premiers terreins, où leur durée, il faut en convenir, eſt auſſi de beaucoup plus longue.

Le noyer eſt ſans doute très-propre à former des avenues, mais comme c'eſt un arbre pommier, & que par cette raiſon il étend au loin du tronc ſes branches collatérales, la diſtance de 30 pieds ne lui ſuffit pas, il la faut de 36 à 40 pieds, & même juſqu'à 7 toiſes; mais en formant ces avenues, il faut s'attendre à faire le ſacrifice en partie du double de chaque côté : aucun arbre n'eſt plus nuiſible à la végétation de tout ce qui l'avoiſine, comme le remarque l'Auteur du Mémoire, mais je ſuis bien éloigné de penſer comme lui ſur l'article des pâtis & des landes ; cet arbre en ſuppoſant même qu'on le bêchât au pied deux fois tous les ans, n'y fera jamais aucun progrès : j'en ai fait abattre dans un pâti que je faiſois exactement bêcher deux fois par an à trois toiſes autour du pied, & qui dans l'année 1723, avoient été plantés par mes prédéceſſeurs dans un des meilleurs terreins du monde, parce qu'au bout de 35 ans ils n'avoient pas acquis les progrès d'un noyer de dix ans tranſplanté dans une terre convenable à ſa végétation.

Il eſt peu d'arbre, j'en conviens, plus utile par ſes produits, mais ſon utilité & ſon rapport ne peuvent ſe faire qu'aux dépens des autres végétaux, ce ſeroit perdre ſon tems, ſa peine & ſes dépenſes, que d'en garnir des pâtis & des landes, ce conſeil de la part de l'Auteur, eſt moins donné comme le fruit de ſon expérience, que comme un eſſai à faire ; je ſuis certain par mes propres expériences qu'en s'y pretant légerement, on en ſeroit la dupe : c'eſt le ſeul motif qui dirige ma plume ſur cet article.

## LETTRE

*De M. Ducarne de Trelon, ſur le pain fait avec des pommes de terre ou patates.*

Afin de vous mettre en état, Meſſieurs, de ſçavoir au vrai ce que c'eſt que le pain compoſé de farine de bled & de pomme de terre, j'en joins ici un morceau dans lequel il eſt entré deux tiers de farine de bled paſſée au gros tamis, & un tiers de farine, ou plutôt de purée de pommes de terre ; car ce n'eſt qu'en purée qu'on les met avec la farine de bled. (a)

Toute la façon de mettre ces pommes de terre en pain avec partie de farine de bled, conſiſte à faire cuir les poires ou pommes de terre dans l'eau juſqu'à ce qu'elles ſe ſéparent aiſément & s'écraſent facilement dans la main; lorſqu'elles ſont écraſées on les paſſe au tamis, comme on fait la purée de pois ; & on mêle & paitrit cette purée avec un quart, un tiers ou moitié de farine de bled.

Il eſt conſtant, Meſſieurs, que le pain compoſé de purée de pommes de terre & de farine de bled, en eſt plus beau, plus blanc & plus délicat, c'eſt pour cela qu'en Allemagne beaucoup de perſonnes de diſtinction le préferent à l'autre, & en mangent par goût ; mais il eſt également certain que ce pain n'eſt pas ſi nourriſſant, ou du moins qu'il en faut beaucoup plus pour ſe raſſaſier, d'où il réſulte qu'il eſt plus convenable aux riches qu'aux pauvres. Auſſi voit-on en ce pays d'Hainault bien des pauvres qui, dans l'opinion qu'ils en mangent davantage, penſent faire un plus grand profit en faiſant cuire les patates, & en les mangeant

(a) *Nous avons trouvé ce pain très-bon. Un de nos Abonnés nous avoit envoyé au commencement de cette année un pain de deux livres fait avec ces mêmes pommes de terre & du ſeigle, nous l'avons fait goûter à pluſieurs perſonnes qui l'ont mangé avec plaiſir. Un morceau qui avoit été oublié, s'eſt trouvé au bout de ſix mois très ſec & ſans corruption. Ce même abonné doit eſſayer un pain avec le* bulbo caſtanum, *ou terre-noix, & il doit nous communiquer le réſultat de ſes épreuves. Nous en ferons part au public.*

les uns d'une façon & les autres d'une autre. De quelque façon qu'on les mange, cette denrée eſt d'un grand ſecours pour les pauvres, améliore le pain des riches, & la culture en eſt d'un très-grand rapport.

*ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois d'Oct. 1768, pour les* GE'NE'RALITE'S *de*

| CHAALONS. | | | | GRENOBLE. | | | | LIMOGES. | | | | NANCY. | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LIEUX des Marchés. | PRIX | | | LIEUX des Marchés. | PRIX. | | | LIEUX des Marchés. | PRIX. | | | LIEUX des Marchés. | PRIX. | | |
| | l. | ſ. | d. | | l. | ſ. | d. | | l. | ſ. | d. | | l. | ſ. | d. |
| Bar-ſur-Aube. | 23 | | 10 | Briançon. | 26* | 5 | | Angoulême. | 21* | 13 | 9 | Bar. | 19 | 16 | |
| CHAALONS. | 24 | 10 | 6 | Buis. | 26* | 5 | 8 | | | | | Bitche. | 16 | 15 | |
| Chaumont. | 19 | 10 | | Creſt. | 26 | 7 | 1 | Bourganeuf. | | | | Boulay. | 15* | 1 | 9 |
| Epernay. | 26 | 8 | | Embrun. | 22 | 10 | | | | | | Bourmont. | 18 | 1 | |
| Joinville. | 19 | 18 | 4 | Gap. | 28 | 9 | 3 | | | | | Charmes. | | | |
| Langres. | 20 | | | | | | | | | | | Epinal. | 17 | 15 | 1 |
| Mezieres. | 25 | 12 | | | | | | | | | | Etain. | 19 | 12 | 7 |
| Reims. | 8* | 1 | 9 | | | | | Brive. | 19 | 19 | 6 | Luneville. | 18 | 15 | 3 |
| Rethel. | 22 | 2 | 9 | GRENOBLE. | 21 | 17 | 4 | | | | | Mirecourt. | 16 | 11 | 6 |
| St. Dizier. | 20 | 1 | 9 | | | | | | | | | NANCY. | 18 | 16 | 6 |
| Sainte-Menehoult. | 22 | 8 | | Montelimart. | 26 | | | | | | | Neufchateau. | 16 | 15 | 8 |
| Sezanne. | 26 | 14 | 4 | Romans. | 24 | 7 | 6 | LIMOGES. | 16 | 10 | | Pont à Mouſſon. | 18 | | 7 |
| Troyes. | 26 | 8 | | Valence. | 23 | 16 | 8 | | | | | Remiremont. | 19 | 8 | 8 |
| Vaucouleurs. | 17* | 1 | 3 | | | | | | | | | St. Diez. | 21* | 15 | 5 |
| Vitry. | 21 | 8 | | Vienne. | 25 | 18 | 4 | | | | | St. Mihel. | | | |
| | | | | | | | | | | | | Sarguemines. | 15 | 18 | 5 |
| | | | | | | | | Tulle. | 15* | 13 | 3 | Vezeliſe. | 16 | 8 | 4 |
| PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | | PRIX COMMUNS. | | | |
| From. le ſep. | 22 | 17 | 9 | From. le ſep. | 24 | 7 | 10 | From. le ſep. | 18 | 9 | 2 | From. le ſep. | 17 | 19 | 6 |
| Pain la liv. | | 3 | 1 | Pain la liv. | | 2 | 10 | Pain la liv. | | 2 | 1 | Pain la liv. | | 2 | 3 |
| Avoine le ſ. | 5 | 10 | 9 | Avoine le ſ. | 8 | 8 | 6 | Avoine le ſ. | 5 | 5 | 5 | Avoine le ſ. | 4 | 14 | 8 |
| Foin le q. | 2 | 2 | 5 | Foin le q. | 2 | 17 | 2 | Foin le q. | 2 | 4 | | Foin le q. | 1 | 10 | |
| Paille le q. | | 16 | 6 | Paille le q. | 1 | 3 | 6 | Paille le q. | 1 | | 7 | Paille le q. | | 11 | 3 |

## GRAINS ET FARINES A PARIS.

*État des differens prix du froment & des farines & du pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le mercredi 16 juſqu'au Samedi 19 Novembre 1768.*

Il eſt arrivé à la halle 224 muids, 6 ſeptiers de froment & 292 muids 6 ſeptiers de farines. Il reſtoit de l'autre marché 67 muids de froment & 156 muids, 8 ſeptiers de farines, ce qui faiſoit 291 muids, 6 ſeptiers de froment & 449 muids 2 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la greve 111 muids, 4 ſeptiers de froment, & il en reſtoit du marché précédent 101 muids 2 ſeptiers.

Le Samedi 19 Novembre il ſe trouvoit en totalité dans Paris 960 muids 11 ſeptiers tant bled que farines. Il y en a eu de vendu 480 muids, 5 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 480 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la halle de 23 à

36 ℔ le *ſeptier*; il a été vendu à la greve de 31 à 37 ℔ 10 ß le *ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la halle de 2 ℔ 10 ß à 3 ℔ 2 ß 6 ₰ le *boiſſeau*. Les farines de remoulage de 2 ℔ 2 ß 9 ₰ à 3 ℔ 3 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe, de 3 ß 9 ₰ à 4 ß; *idem* de Paris, de 3 ß 9 ₰ à 4 ß la *liv.* pain bis blanc de Goneſſe, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; *idem* de Paris, de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 9 ₰; pain bis clair, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis, de 3 ß à 3 ß 3 ₰.

## DEMANDE.

On deſireroit ſçavoir quel eſt l'uſage reçu dans divers endroits du Royaume, par rapport à la Dîme au ſujet de la récolte des pommes de terre. Un Curé dans le canton de Cherbourg a intenté procès à un de ſes Paroiſſiens, à qui il demandoit la Dîme de cette denrée. Le Demandeur a perdu ſa cauſe faute de poſſeſſion de 40 ans.

## MANIERE

*Très-naturelle en uſage dans l'Aſie pour rendre les chevaux propres à la courſe.* (a)

La Cavalerie Maure a la plus grande réputation dans l'Aſie, mais elle eſt plus célebre par la vîteſſe de ſes chevaux que par la diſcipline qu'obſervent les Cavaliers. Comme ceux-ci ſe préſentent en foule & qu'ils chargent ſans ordre, il eſt inconteſtable qu'ils ſeront toujours battus par la moindre Cavalerie de l'Europe qui ſçauroit former lieſcadron, & oppoſer par-là une maſſe d'hommes & de chevaux: quant à la vîteſſe des Maures, voici en peu de mots la maniere dont on dreſſe les chevaux; on les attache par les jambes de derriere, & on leur tient leur fourrage très-éloigné d'eux, de maniere qu'ils ſont obligés de s'étendre prodigieuſement pour y atteindre. Le ſol ſur le quel ils ſont, va de plus en talud, on doit préſumer que le cheval devient alors très alongé, & par conſéquent plus propre à la courſe de même que ces fameux chevaux Anglois nommés *hanters*. Ceux qui aiment le merveilleux dans les choſes les plus ſimples, & qui ont vu des chevaux attachés par les pieds de derriere en Pologne, tireroient de belles conſéquences ſur un pareil uſage, mais on peut ſe diſpenſer de faire de telles recherches; on attache un cheval en Pologne par le paturon d'une jambe de derriere, afin que l'animal ne rue plus, ce qui arrive très fréquemment aux chevaux que l'on tire de l'Ukraine & de la Valachie, leſquels ſont preſque ſauvages.

(a) *Extrait des œuvres manuſcrites de M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie en Pologne.*

## ANNONCES DE LIVRES.

*Traité des Arbitrages de la France; ouvrage néceſſaire aux Banquiers & Négocians, tant François qu'Étrangers, dans lequel on trouve le pair ou l'égalité des Changes de la France avec toutes les Places étrangeres de ſa correſpondance, calculé ſur les prix des changes actuels, & des inſtructions pour connoître les Places indirectes qu'on doit préférer pour faire des remiſes & des traites avec avantage; le tout terminé par pluſieurs ordres en banque, & par des arbitrages de marchandiſes.* Par M. Joſeph-René Ruelle, *Arithméticien & teneur de livres.* Broch. in-8°. de 300 pages. A Lyon *chez les freres Periſſe, rue Merciere, & chez l'Auteur, rue Sainte-Catherine, au cœur volant.*

L'Auteur déjà connu par ſes *opérations des changes des principales Places de l'Europe*, donne aujourd'hui ſon *Traité des arbitrages* avec cette confiance que lui inſpire l'accueil favorable qu'a reçu ſon premier ouvrage. Il avoue qu'il ne préſente pas celui-ci comme quelque choſe de nouveau; il ſçait que des Auteurs très-habiles ont donné avant lui des arbitrages; mais il aſſure qu'aucun n'a traité cette matiere ſi eſſentielle au commerce, avec autant d'étendue. Cet ouvrage eſt très-néceſſaire aux jeunes gens qui ſe deſtinent au commerce; il ſera auſſi d'un uſage commode pour les Négocians qui ne peuvent pas toujours avoir préſent à l'eſprit les divers cours des changes, ni les noms & les diviſions des monnoies de toutes les Places avec leſquelles ils ſont en relation d'affaires. Sans entrer dans aucun détail ſur l'utilité des arbitrages, on ſe contentera d'obſerver qu'ils ſont utiles, & aux Négocians qui font le commerce de banque, & à tous ceux qui

ſont dans le cas de tirer des marchandiſes des Pays étrangers. On n'ignore pas que très-ſouvent un Négociant ſe procure un bénéfice réel, en ſe ſervant d'une Place indirecte pour faire ſes remiſes à une autre Place à laquelle il eſt débiteur : ce ſera par le ſecours de ce guide qu'il jouira facilement de cet avantage.

L'Auteur proteſte qu'il déſavoue tous les exemplaires qui ne ſeront pas ſignés de ſa main au bas de l'avertiſſement. (*a*)

*A short account of that part, of Africa inhabited by the Negroes, with reſpect to the fertility of the country, the Good diſpoſition of many of the natives, and the manner by which ſlave trade is carried on. Extrate from divers Authors in order to ſhew the iniquity of that trade, and the falſity of the argument uſually advanced in its vindication. To which is added an account of the Goſpel in foreign parts, to inſtruct the Negroes ſlaves in New-York. Togethe with two of Bishop Gibſon letters on that ſubject, and a concluſion by the preſend. Editor. By Granville Sharp Printed and ſold by R. Hornfield at N°. 22, in Ludgate ſtrat.*

Deſcription abregée de la partie de l'Afrique, habitée par les Négres, où l'on rend compte de ſa fertilité, des mœurs de pluſieurs de ſes habitans, & de la maniere dont ſe fait le commerce des Eſclaves que l'on nomme communément la *traite*, le tout tiré de différens Auteurs. On prouve l'iniquité de ce commerce & la fauſſeté des raiſons qu'on donne ordinairement pour le juſtifier. On a joint à cet ouvrage un détail des travaux apoſtoliques de la Société établie en Angleterre pour la propagation de la foi dans les Pays étrangers, & pour l'inſtruction des eſclaves Negres dans la Nouvelle-York. On trouvera encore deux lettres ſur ce ſujet par l'Evêque Gibſon, & la concluſion de cet ouvrage par l'Editeur qui eſt M. Granville-Sharp. Ce livre qui ſe vendra deux shellings relié, a été imprimé pour la premiere fois à Philadelphie en 1762, & réimprimé à Londres chez R. Hornfield, N°. 22, dans la rue de Ludgate.

(a) *Nous donnons cette annonce telle qu'elle ſe trouve dans les Affiches de Lyon, n'ayant pas reçu l'ouvrage pour le juger par nous-mêmes.*

## Observations météorologiques

*Faites à Marſeille.*

Les vents ayant ſouffié à l'Eſt & au Sud Eſt depuis le commencement d'Octobre, ils ceſſerent le 11 au matin. Le Ciel fut extrêmement couvert pendant toute la matinée, & aux environs de midi il s'avança du Sud & du Sud-Oueſt une noirceur ſi conſidérable qu'à peine pouvoit-on y voir dans la plupart des maiſons. Cette noirceur fut ſuivie quelque temps après d'un orage en pluie, tonnerres & vent qui ne répondit pourtant pas aux apparences. La foudre donna à l'Hôpital des enfans abandonnés ; elle entra par une fenêtre dans un appartement où il y avoit une trentaine d'enfans malades, & elle ne leur fit d'autre mal que celui que leur cauſa la frayeur : du reſte elle ne fit pas de grands dommages dans cette maiſon. Il tomba 13 lignes d'eau pendant la pluie, qui dura une heure & demie ; le barometre étoit à 17 pouces 9 lignes, & le thermometre qui étoit à 18 degrés avant la pluie, deſcendit à 13 après, le vent ayant paſſé au Nord-Oueſt.

Le temps ſe releva dans l'après-dînée ; & vers les 6 à 7 heures il n'y avoit plus aucune apparence de pluie; il commença pourtant de nouveau à pleuvoir aux environs de 9 h. ; il fit enſuite quelques coups de tonnerres loins dans la partie du Nord-Oueſt, paroiſſant s'avancer de cette direction ; ils ceſſerent à meſure que le nuage s'avançoit de notre zenit : la pluie au contraire alloit toujours en augmentant. Aux approches de 10 heures, le nuage ſe trouvant alors directement ſur notre tête, preſſé par des vents différents, l'orage éclata tout à coup. Il fit cinq coups de tonnerre terribles, à 5 ou 6 minutes de diſtance les uns des autres, qui répandirent l'alarme dans Marſeille ; il en tomba quatre dans la Ville, & le cinquieme donna à une maiſon de campagne à un petit quart de lieue de la Ville du côté du Sud. Les deux tonneres qui ont le plus fait de mal, ſont celui qui donna aux Minimes & celui qui tomba dans le Port ſur un Vaiſſeau Ponentois, dont la mâture a été fin

gulierement mise en pieces ; mais en général ces tonnerres ont fait des effets plus singuliers & plus bizarres qu'ils n'ont causé de dommages réels. La pluie fut extrêmement forte pendant ce dangereux orage ; il en tomba 29 lignes. Pendant les deux heures qu'elle dura, le barometre étoit à 27 pouces 8 lignes, & le thermometre à 11 degrés, le vent ayant passé au Nord-Oueſt.

La plupart des caves de la Ville ont été inondées, & il y a eu beaucoup de dommage dans le terroir ; mais cette pluie, quoique très-forte, ne peut point se comparer avec celle qu'il fit le 4 Septembre 1764, où depuis 5 heures jusqu'à 8 du matin, il tomba 56 lignes d'eau : aussi se rappelle-t-on encore les ravages qu'elle fit dans ce pays.

On observera ici que du 8 au 9 Septembre dernier, tandis que la Ville de Bordeaux & ses environs étoient ravagés par un furieux ouragan du Sud-Oueſt, le barometre descendit à Marseille à 27 pouces 7 lignes, c'est-à-dire 5 lignes au-dessous de son terme moyen. Le vent souffloit ici avec force du Nord-Oueſt, & les nuages avançoient au contraire du Sud-Oueſt ; ce qui prouve que nous nous ressentions ici du dérangement de l'atmosphere de Bordeaux, malgré la grande distance.

## COMMERCE.

### MANIERE.

*De faire les tuiles à Mangoulor dans l'Inde ; beaucoup plus facile que la méthode ordinaire.* (a)

L'Ouvrier fait un cylindre creux d'environ dix pouces de long sur quatre pouces de diametre, il le coupe ensuite en deux parties égales avec un fil d'archal dans leur longueur, & les fait cuire dans de petits fours. On couvre les maisons par couches de même qu'en Europe ; quand on a placé deux rangs de maniere que le côté creux se présente en dehors, on met un troisiéme rang au-dessus des côtés des deux premiers, & qui se voit du côté convexe. Les jointures sont couvertes.

## COURS DES CHANGES

A

| PARIS. *le 23 Nov. 1768.* | | LYON. *le 15 Nov.* | | BORDEAUX. *le 11 Nov.* | | MARSEILLE. *le 9 Nov.* | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Amsterdam, | 55 5 8e | Amsterdam, | 55 ⅛ ¼ | Amst. | 55 3 8e | Londres, | 31 ¼ ¼ |
| Lond. | 32 | Auguste, | 51 3 8e | Lond. | 31 7 8e | Amst. | 54 |
| Hambourg, | 179 ¾ | Vienne, | 51 ½ 3 8e | Hamb. | 26 3 8e | Cadix, | 15. 3 |
| Madrid, | 14 18 6 | Londres, | 31 3 8e | Paris c. | ¼ | Madrid, | 15. 5 |
| Cadix, | 14 15 6 | Livourne, | 95 | *Dito*, à 3 uſ. | 1 ½ | Livourne, | 97 ½ |
| Livourne, | 92 ½ | Genes. | 93 | *du 14 Nov.* | | Naples | 86 |
| Lyon, | 5 8e. | Madrid. | 74 ¼ | | | Gênes, | 95 ½ |
| | | Cadix, | 74 | Amsterd. | 55 3 8e | Paris, | ¾ p ○○ b. |
| | | Paris, | ⅓ p ○○ p. | Lond. | 31 7 8e | Lyon. | ½ p ○○ b. |
| | | Marseille, | 1 ½ p | Hamb. | 26 3 8e | Montpellier au pair. 60j. | |
| | | Dépot p. cc. | ½ | Paris échu, | ¼ ⅛ p ○○ p. | Piastres, | |
| | | Piast. | 48 10 | | | | |

## LETTRE

*De M. l'Anonyme qui signe* HIC FAME.

Il est très-vrai, Monsieur, comme vous l'observez au bas de la lettre que je vous ai précédemment écrite, que la découverte

(a) *Extrait d'un manuscrit de M. Pingeron.*

d'une moſaïque dans un endroit, n'eſt pas une preuve certaine qu'elle ait été faite dans ce lieu ; mais je préſume que celle de *Corſain* n'eſt pas dans le cas de cette objection ; ſon poids & ſa ſolidité dépoſent pour elle, elle eſt telle que les gens du pays n'ont pu la remuer : ſon épaiſſeur & ſon volume ſont ſi conſidérables, qu'aucune voiture ordinaire par terre n'auroit pu l'y conduire, & le Port le plus proche par eau eſt à Auxerre, éloigné de plus de 14 lieues de ce Village ; on peut objecter qu'avec des machines on a tranſporté des poids plus peſants, on en convient, mais ces tranſports ſont des époques importantes, dont la mémoire ſe perpétue ſur tout dans de petits lieux, & il n'en reſte aucun ſouvenir dans le pays, il n'y a même aucune apparence que dans le temps très-reculé que cette moſaïque a été conſtruite, on ait entrepris le diſpendieux & très-difficile voyage d'un tranſport auſſi éloigné qu'il faudroit le ſuppoſer ; l'inſpection & la poſition de cette pierre volumineuſe, inhérente & ſolide, perſuaderont tous ceux qui la verront, qu'elle a été faite ſur les lieux, peut-être même ſur la place où elle a été premiérement poſée, c'eſt mon premier avis, & c'eſt ce que j'aurois examiné plus ſcrupuleuſement, ſi j'avois eu plus de loiſir, & dont je m'attendois que les ſçavans & curieux du voiſinage nous donneroient des détails très-circonſtanciés.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens pleins d'eſtime & de reconnoiſſance que je vous dois, *&c.*

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 23 Novembre 1768.*

| | ℔ | s. | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portugal, à . . | 713 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 706 | | | |
| Du Perou à . . . . | 698 | | | |
| Les guinées à . . . . | 711 | | | |
| Ducats à . . . . . | 97 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. 31. 32 à . | 98 | 5 | | |
| Or à 20 karats à . . . | 83 | | | |
| L'argent à 11 ℔ 20 g. à . | 54 | | | marc. |
| *Idem* à 11 ℔ 10 g. à . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piaſtres, . . . . . | 48 | 12 | 6 | |

## FINANCES.

*Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.*

| PAYEURS. *MM.* | Parties. | Lettres. | Prochain paiemt. de N. & D |
|---|---|---|---|
| Iſſaly, | 3e. | L. | 2 |
| Maupaſſant, | 4e. | L. | 2 |
| Fauveau, | 7e. | L. | 2 |
| De Tournieres, | 15e. | M. | 29 |
| Caron, | 16e. | J. | 26 |
| De la Rue, | 22e. | t. l. | 3 |
| Baillot, | 23e. | P. | 3 |
| Rouſſeau, | 26e. | M. | 1 |
| Baroy, | 27e. | M. | 2 |
| Guidy, | 34e. | N. | 2 |
| Nau, | 40e. | M. | 29 |
| Lenoir, | 45e. | J. | 26 |
| De la Rue fils, | 50e. | L. | 26 |
| Patu, | 56e. | M. | 2 |
| Cadeau, | 57e. | J. | 1 |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1768.* | *Lundi 21.* | *Mardi 22.* | *Mercredi 23.* |
|---|---|---|---|
| Ac. des Indes. . | 1227 ½ | 1230 | 123 |
| Emp. de la Com. | 425 | | |
| Prom. à 5 p %. . | 21 | | 20 |
| Prom. à 4 p %. . | 40 ½ | 41 | 41 |
| Bill. de la Com. | | | |
| Ac. des Fermes. | 865 | 867 ½ | 867 ½ |
| Amortiſſement. | | | |
| 2ſ. p. l. du Dix. | 11 ½ | 11 | |
| 3e. Loterie. | 5 | | |
| Annuites. | 315 | 310 | 310 |
| Coup. d'An. | 62 ½ | 62 ½ | |
| Emp. de 10 mil. | 37 | 37 ½ | 37 ½ |
| Emp. de 30 mil.. | | 38 ½ | 38 38 ½ |
| Col. 1759. . . | | | |
| Canada. . . | 42 ½ | 42 ½ | 42 ½ |
| 4e. L. Epoques. | 15 ½ 12e. 20 | 15 | 14 13 ½ 12e 18 |
| Nouette. . . | 36 ½ | 37 | 37 ½ |
| Ac. de la caiſſe . | | | |
| CONTRATS. | | | |
| tirage de la C. | 2e. 398. 4e. 340 | 2e. 400 | |
| Bretagne. . . | | | |

# SUPPLÉMENT
## *A LA GAZETTE* N°. 95.

### DU HAVRE.

#### Arrivée *de Navires.*

Du 10 au 15 Novembre 1768, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 7 Etrangers, ſçavoir, des François, l'*Auguſte*, Capitaine *René Demary* de Saint Malo ainſi que le ſuivant, venant de Saint Malo; l'*Aimable Jeanneton*, Capitaine *Deshogues*, venant du Banc de Terre Neuve chargés tous deux de morues ſeches & de morues vertes; la *Magdeleine Eléonore*, Capitaine *Lavallée* de Dunkerque, venant de ce même endroit chargé de dames-jeannes couvertes d'ozier; la *Bonne Mere*, Capitaine *Folio*; l'*Aimable Françoiſe*, Capitaine *Maxime Duval*; la *Marie Yacinthe*, Capitaine *Aubet*, venant tous trois de Rouen en relâche, les deux premiers pour Lisbonne, le troiſiéme pour Morlaix; des Etrangers; les *Trois Freres*, Capitaine *Murphy* de Corck, venant de ce même endroit chargé de bœuf ſalé; la *Réſolution*, Capitaine *Paſſelings*, Suedois ainſi que le ſuivant, venant de Stockholm; la *Patience*, Capitaine *Sorsberglend*, venant de Gotembourg chargés tous deux de brai, goudron & fer en barres; les *Deux Freres*, Capitaine *Direk Roclofs Willers* Hollandois ainſi que les ſuivants, venant d'Oſtende ſur leſt; le *Jetſe & Frederick*, Capitaine *Swerd Annes Pranger*; la *Vigilante*, Capitaine *Claas Boes*, venant tous deux d'Amſterdam, le premier chargé de froment en grenier, le ſecond chargé de chanvre, brai & autres marchandiſes de mercerie; les *Deux Freres*, Capitaine *Hendrick Mennes*, venant de Dantzich chargé de 2373 ſacs de froment.

#### Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 15 Navires François & 12 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Dame Fortune*, Capitaine *Foſſé*, allant à Saint Marc & au Port au Prince; l'*Indulgent*, Capitaine *Tabarie*; l'*Aimable Genevieve*, Capitaine *Gamot*, allant tous deux au Cap; l'*Aimable Marguerite*, Capitaine *Darcourt*, allant aux Cayes Saint Louis; la *Catherine*, Capitaine *Legros*, allant à la Guadeloupe; la *Louiſe*, Capitaine *Sery*, allant à la Martinique chargés tous ſix de bœuf, beurre, lard, ſaumon, chandelle, bougie, farine, vin, morue ſeche, fayance, ferremens, toile de liu & de chavre, ſiamoiſes & mouchoirs fil & coton, linge de table, gingas & autres marchandiſes de mercerie & quincaillerie; le *Saint Charles*, Capitaine *Simon*, allant à Oſtende chargé de ſel; la *Marie Louiſe*, Capitaine *Poitevin*, allant à Cherbourg avec diverſes marchandiſes; le *Roi David*, Capitaine *Mainvielle*, allant à Breſt chargé de bois; la *Meſſagere du Jour*, Capitaine *Legras*, allant à Bayonne chargé de lin cru; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Couſtier*, allant à Dunkerque; la *Diligente*, Capitaine *Trigant*, allant à Bordeaux; la *Forte* Gabarre du Roi commandée par M. *Frezier*, allant à Bayonne; la *Félicité*, Capitaine *Lenoble*; le *Bien Acquis*, Capitaine *Sebire*, allant tous deux à Saint Malo ſur leſt ainſi que les quatre précédens; des Etrangers; la *Marguerite*, Capitaine *Vernice* Anglois ainſi que les trois ſuivants; les *Deux Amis*, Capitaine *Tompſon*, allant à Corck; le *Bogle*, Capitaine *White*, allant en Virginie; l'*Eliſabeth*, Capit. *Dunſter*, allant à Londres tous quatre ſur leſt; le *Fils Cadet Gabriel*, Capitaine *Roeder* Hollandois ainſi que les quatre ſuivants, allant à Breſt chargé de bois; l'*Eſpérance*, Capitaine *Klaas Heer*, allant à Roterdam chargé de ſucre brut; la *Sara Eliſabeth*, Capitaine *Rinkes*; les *Deux Freres*, Capitaine *Gonke Jelle*, allant tous deux à Bordeaux; le *Jooſt & Alida*, Capitaine *Boeſaare*, allant à Morlaix tous trois ſur leſt; le *S. Jean Baptiſte de Salcedo* Eſpagnol ainſi que les deux ſuivants, allant à Bayonne chargé de lin cru; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Deballe*; la *Miſéricorde*, Capitaine *Dellano*, allant tous deux à Saint Ander ſur leſt.

### DE HONFLEUR.

#### Arrivée *de Navires.*

Du 25 Octobre au 7 Novembre 1768, outre les trois Navires qui venoient des Colonies & qui ont été déjà annoncés, il eſt entré dans ce Port 8 Navires François & 3 Etrangers; ſçavoir des François, la *Thérèſe* venant de Saint Malo chargé de ſucre blanc; le *Saint Thomas*, venant d'Isigny chargé de beurre; la *Louiſe Pierre*, Capitaine *Robert*; le *Saint Jean Baptiſte*, Capitaine *Deshays*; la *Marie Roze*, Capitaine *Lamarre*;

l'*Aimable Sauvage*, Capitaine *J. Bernier*, venant tous quatre du Banc de Terre Neuve chargés de 24000 morues grand compte ; le *Saint Nicolas*, Capitaine *L. Guarrie*, venant de Bilbao chargé de laine pour Rouen ; la *Bellonne*, Capitaine *Marais*, venant de Marseille chargé de coton, huile, savon & eau-de-vie ; des Etrangers, la *Poste de Rouen*, Capitaine *Hendricks* ; l'*Endrahgt*, Capitaine *Jean Dirk*, venant tous deux d'Amsterdam chargés de bled ; le *Postillon*, Capitaine *Jean de Maschk*, venant de Dantzick chargé de seigle pour Rouen.

## DE BAYONNE.

### EXPORTATION.

Du 31 Octobre au 6 Novembre 1768, il a été exporté de cette Ville par 6 Navires François les marchandises suivantes ; sçavoir, pour *Lisbonne*, 10200 conques de fromet ; pour *Saint Malo*, 33 milliers de brai sec & résine, 55 bariques de brai gras, 35 traques d'avirons & 100 planches de pin ; pour *Nantes*, 66 milliers de résine, 150 planches de pin, 5 bariques 1 pipote d'eau de vie ; pour *Vannes*, 12 milliers de résine & 1700 planches de pin.

### IMPORTATION.

Il est entré dans le Port de cette Ville pendant le même espace de temps 3 Navires Espagnols, 3 Hollandois & 7 François ; des Espagnols, 1 venoit de Plaencia sur lest en pierre & 2 de Bilbao, l'un sur lest en gravier, l'autre chargé de 15 balles 11 futailles 8 caisses & 7 paquets de diverses marchandises ; des Holland. 1 venoit de Flessingue, 1 de Middelbourg tous deux sur lest en sable & 1 d'Amsterdam avec 14227 Fromages, 150 barres 12 rouleaux de plomb, 642 cuirs de bœuf, 200 pieces de toile, 100 futailles 107 ballots 10 paquets 12 caves 34 paniers de différentes marchandises ; des François, 1 venoit du Socoa, 1 de Brest, tous deux sur lest en pierre & en sable, 1 de Saint Sebastien avec 300 cuirs, 12 pieces d'eau-de-vie, 20 facs de cacao, 16 barils de vin de liqueur, 1 de Bordeaux avec 49 bariques de sucre, 1 du Havre de Grace avec 118 balles de lin, 12 ballots de diverses marchandises, 48 paniers de verre à vitres, 1 de Marennes & 1 de Seudres chargés tous deux de 130 muids 18 boisseaux de sel.

## DE MARSEILLE.

### ARRIVÉE *de Navires.*

Du 17 Octobre au 7 Novembre 1768, il est entré dans ce Port 103 Bâtimens François & 51 Etrangers ; des premiers, le Brigantin la *Marie*, Capitaine *Joseph Lachoué* de la Nouvelle Orléans, venoit du Cap chargé de sucre, café, coton & bois de Campêche ; les autres venoient de Terre Neuve, de Londres, de Falmouth, de Dunkerque, de Souse, de Bonne, de Tunis, d'Alger, de Chypre, de Smyrne, d'Acre, de Salonique, de Corron, de Modon, de Patras, d'Andro, d'Athenes, de Romanie, de Messine, de Porto Farino, de l'Alicate, de Trapano, de Seculiana, d'Auguste, de Georgenti, de Pietra Negra, de Tasso, de Palerme, de Terra Nova, de Tarente, de Monopoli, de Naples, de Scalia, de l'Isle-Dodin, de Barletta, de Civita-Vecchia, de Livourne, de Trieste, de Majorque, de Mahon, de Carthagene, de Valence, de Palamos, de Castellamare, de Catalogne, d'Alicante, d'Almazaron, de Tortose, d'Almerie, de Cagliari, de Saint Florent, de la Bastie, de Gênes, de Nice, d'Antibes, de Final, de Savone, de Luan, de Port-Vendre, de la Cale, de Cette, de Narbonne, de Saint Faliou, de Frejus, d'Aiguesmortes, d'Arles, de Cannes, d'Agde, de la Ciotat, de Toulon & de Menton, chargés de diverses marchandises, & en grande partie de bled venant de l'Archipel, de Sicile, de la Cale, d'Athênes, de Gênes, de Livourne, de Luan, de Palerme, de Caillery, d'Agde, d'Arles, d'Acre, d'Alger & de Tunis.

### DÉPART *de Navires.*

Du 24 Octobre au 6 Novembre, 1768, il est sorti de ce même Port 98 Bâtimens François & 31 Etrangers ; des premiers, le Navire le *Solide*, Capitaine *Honoré Blancard* de Marseille, alloit à la Martinique ; les autres alloient à Menton, à Toulon, à la Ciotat, à Hieres, à Frejus, à Agde, à Arles, à Saint Tropès, à Cette, en Roussillon, à Saint Chamas, à Cannes, à Nice, à Gênes, à Bormes, à Luan, à Bandol, à Antibes, en Corse, en Sardaigne, à Livourne, à Naples, à Palerme, à Barcelonne, à Seville, à Majorque, au Levant, à Smyrne, à Alexandrie, à *Bonne*, à Tunis, à Cadix, à la Rochelle, à Nantes, à *Morlaix*, au Havre, à S. Valery, chargés de diverses marchandises.

*A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traversiere, 1768.*

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1768.